

BTS BATIMENT

Session 2001

Epreuve U.51 – Topographie

Partie pratique

Thème N°8

Sujet

Durée 2h00 + 15 mn de discussion avec le jury

Avertissement :

- * Tous les documents (sujets, travaux du candidat y compris les brouillons) seront ramassés par l'examineur.
- * Le candidat choisira le matériel parmi celui qui est mis à sa disposition.
- * Les documents établis doivent être exploitables.

TOPOGRAPHIE

Présentation

Chargé de la réalisation des massifs de fondations du bâtiment dont un extrait du plan d'implantation est donné page 2/2, on vous demande de positionner les points, A, B, C, D et E, points d'axes de ces massifs puis de déterminer l'altitude de ces points formant l'emprise partielle de la construction.

Le centre d'examen vous indiquera sur le terrain un repère NGF(IGN 69) dont l'altitude est 108.124 m.

Travail demandé :

Sur le terrain : (10 points)

Implantation polaire : (3 pts)

A partir de la fiche de terrain (voir page 3/3), réalisez l'implantation des points A, B, C, D et E. Contrôlez votre implantation à l'aide de la **Fiche Terrain**.

Relevé altimétrique : (7 pts)

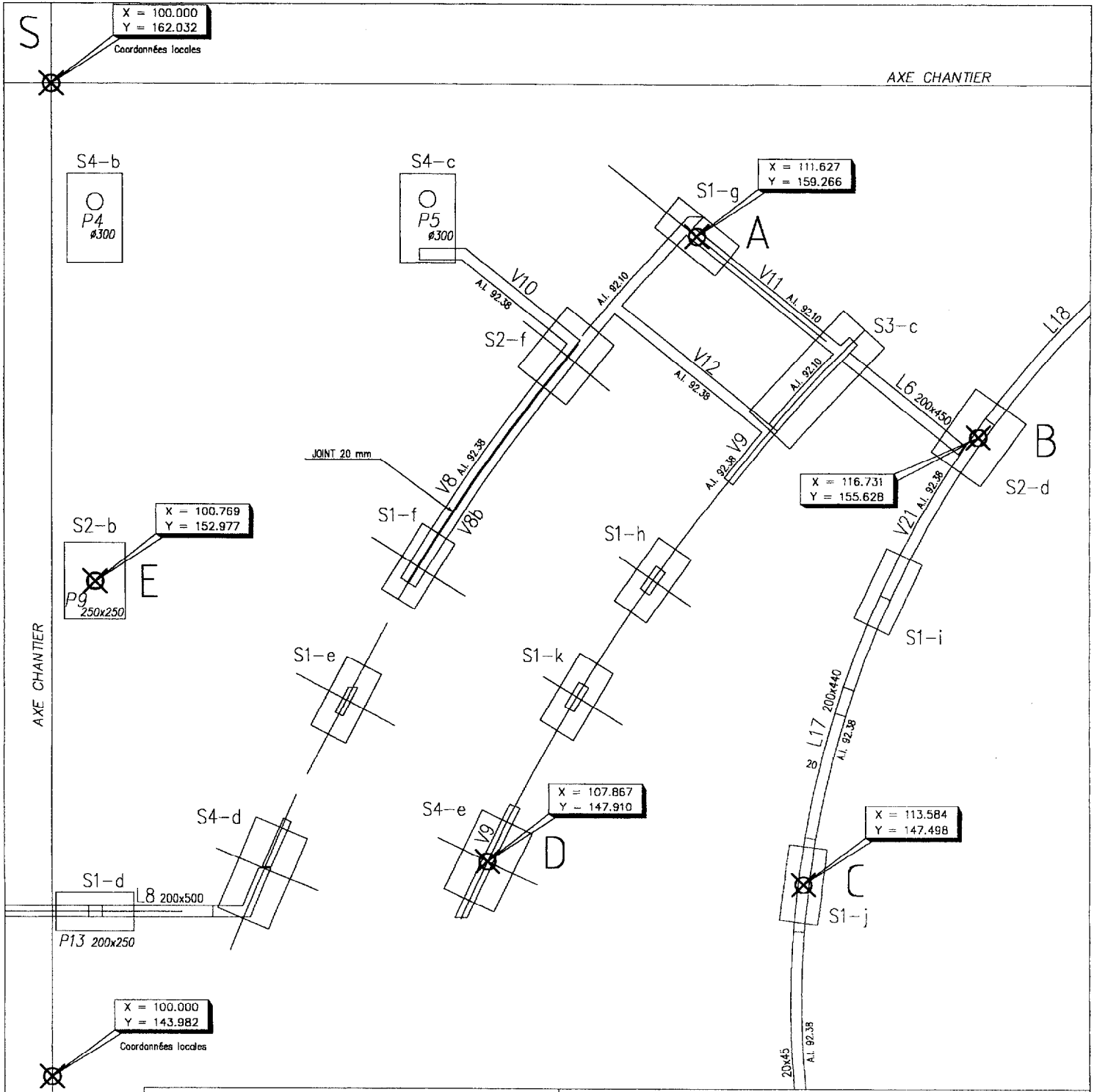
Relevez par la méthode de votre choix les données nécessaires aux calculs des altitudes des points A, B, C, D et E.

En salle : (7 points)

Déterminez l'altitude des points A, B, C, D et E.

Entretien : (3 points)

Vous justifierez votre démarche, vous présenterez vos résultats partiels et finaux et votre conclusion.



Extrait du plan
d'implantation

Résidence "les Bleuets"

Date d'exécution:
Avril 2001

Plan Numéro
CV 5216

Echelle:
1 / 100